



PRENONS PARTI

Journal Alternatif de Lutttes et d'Informations du Nouveau Parti Anticapitaliste de la Vienne

LE PEUPLE KURDE LES DRAMES D'UNE POLITIQUE IMPERIALISTE



© Photothèque rouae/JMB

Depuis le 15 septembre dernier, les défenseurs de Kobané résistent héroïquement aux assauts des barbares de Daech (l'« Etat islamique »). La chute de cette ville signifierait un affaiblissement pour toutes les forces progressistes au Proche-Orient, en premier lieu la résistance du peuple palestinien et la révolution populaire, démocratique et laïque qui est toujours bien vivante en Syrie.

En même temps que nous nous plaçons inconditionnellement aux côtés des combattantes et combattants

kurdes – et non kurdes – qui défendent Kobané, nous n'oublions pas que Daech est d'abord un produit monstrueux des deux guerres menées contre l'Irak (en 1991 puis 2003) sous l'égide du gouvernement états-unien, suivies par une occupation militaire qui a fini de démanteler les structures étatiques de ce pays, en y fomentant les haines et les divisions. Aujourd'hui comme hier, rien de bon pour les peuples ne viendra des interventions de l'impérialisme états-unien, de ses alliés français et britannique, des régimes bourgeois corrompus de la région, qui à l'instar de la Turquie nient le droit des Kurdes à l'autodétermination et pour beaucoup ont favorisé l'émergence des djihadistes – sans parler de la Russie de Poutine et du régime des mollahs en Iran qui soutiennent à bout de bras la dictature sanglante de Assad.

Il revient au mouvement ouvrier et démocratique de développer la solidarité avec le peuple kurde, la révolution syrienne et la résistance palestinienne. Dans ce cadre, le NPA exige que le PKK (Parti des travailleurs du Kurdistan, dont le PYD est en Syrie une organisation sœur) soit retiré des listes d'organisations prétendument « terroristes » établies par l'Union européenne et les Etats-Unis ; que le gouvernement Hollande-Valls ouvre nos frontières à tous les réfugiés qui le demandent ; que les grandes puissances lèvent les obstacles qu'elles maintiennent face à la demande pressante des combattants syriens et kurdes de disposer d'armes efficaces pour lutter contre Assad et contre Daech.

Extrait du communiqué « Kobané, Solidarité ! » du site www.npa2009.org du 30 octobre 2014.

I. RAPPEL HISTORIQUE : D'OU VIENNENT LES KURDES ?

On pense généralement que le peuple kurde descend des Mèdes de l'Antiquité. Ces derniers auraient été soumis par le roi des Perses Cyrus II en 550 avant J.-C., c'est pourquoi ils apparaissent auprès des Perses lors des « guerres médiques » contre une partie de la Grèce, Athènes notamment. Comme le dit un historien contemporain, les Mèdes sont aux Kurdes ce que les Gaulois sont aux Français.



*Darius III (v. 380 av. J.-C. - 330 av. J.-C.)
Source : wikipedia*

Les Mèdes ont continué d'avoir une place privilégiée dans l'Empire perse et c'est en Médie que se réfugie Darius III, vaincu par Alexandre le Grand. Avec l'Empire hellénistique des Séleucides, après 315 avant J.-C., la Médie conserve un rôle important, tout comme sa capitale, Ecbatane.

Sous l'Empire romain, les Mèdes subissent les coups des Arméniens, puis des Parthes. Les Perses Sassanides démantèlent le pays après 250 après J.-C. Puis l'occupation de la région par les troupes islamiques fait disparaître les Mèdes de l'Histoire (même si Ecbatane

devient « Hamadan »). Ils ne sont plus appelés que les « Hommes des montagnes » ou des « Barbares al adjami ».

Cependant, dès le Xème siècle, une partie du territoire « kurde » est organisé en quatre grandes provinces. Le terme même de Kurde apparaît formellement en 1150. En 1169, un émir kurde de l'armée de Syrie, Salah-Ad-Din, ou Saladin, devient roi d'Egypte. Son pouvoir s'étend du Yémen à l'Egypte, de la Syrie à la Haute Mésopotamie. A travers son rôle dans la guerre contre les croisés d'Occident, Saladin est sans doute le Kurde le plus célèbre en Europe. Il meurt en 1193.



*Saladin (1138 - 1193)
Source : wikipedia*

Le XIIIème siècle marque une sorte d'âge d'or du pays kurde, toutefois divisé entre de multiples principautés autonomes, dont les princes n'ont aucune idée d'une unité « nationale ».

Après les invasions turco-mongoles, la région est divisée entre deux grandes puissances : l'empire ottoman (Turquie) et la Perse (Iran). Dès lors, les Kurdes ne cesseront plus d'être partagés et dominés par ces deux puissances. L'idée même d'un Etat kurde unifié n'apparaîtra qu'en 1675.

Du côté turc, il exista jusqu'à 17 principautés, très autonomes par rapport au pouvoir central. C'est quand le régime ottoman tente de s'ingérer dans les affaires des princes que ces derniers se rebellent ; guerres de 1830 à 1839 (la dernière principauté étant soumise en 1847). Dès lors, le pays kurde se trouve dans une situation de guérilla permanente, qui ne trouve de solution que quand l'Empire ottoman parvient à transformer les anciens princes féodaux en fonctionnaires. Cette situation perdure pendant la première guerre mondiale ; à travers la question, débattue chez les Kurdes aisés « faut-il être riche, et Ottoman, ou bien pauvre, et Kurde » ?

II. LES TRAITES DE PAIX

On a fréquemment relevé les aberrations induites par les traités de paix de 1919/1920 tels qu'arrangés par les vainqueurs de la Grande Guerre pour l'Europe (Allemagne, Hongrie...), mais il en va exactement de même au Proche et au Moyen Orient.

En 1920, le traité de Sèvres prévoit l'existence d'un Etat kurde.

Mais en 1923, le traité définitif qui divise définitivement l'Empire ottoman déchu, crée deux Etats totalement artificiels, la Syrie et l'Irak, fruit d'arrangements entre les capitalistes français et britanniques : L'Irak (et la Palestine) passant sous mandat britannique, la Syrie (et le Liban) sous mandat français. On coupe allègrement au ciseau dans les territoires kurdes, un gros morceau passant à l'Irak, un petit à la Syrie... Tout en laissant un plus gros morceau encore à la Turquie.

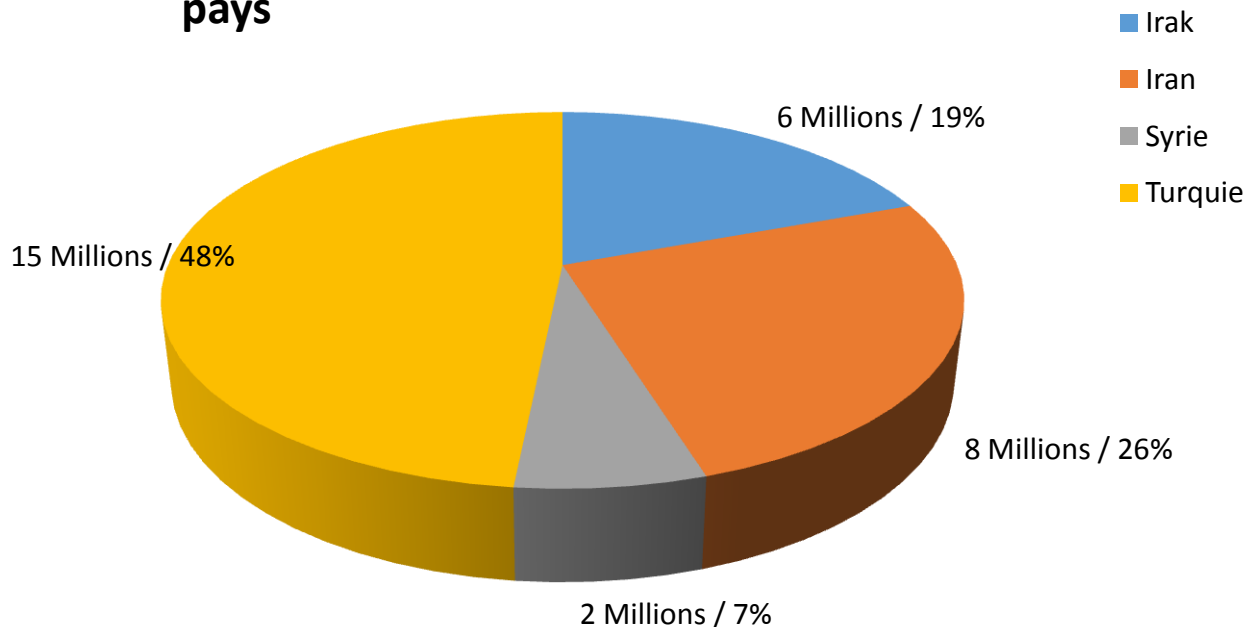
Dès cette année 1923, le nationalisme militaire et autoritaire de Mustaphaa Kémal en Turquie se construit sur le déni de la culture et de la langue kurdes. Les exactions kémalistes chassent d'ailleurs une partie de la population kurde vers la Syrie.

Aujourd'hui, les estimations de la répartition de la population pourraient être les suivantes :

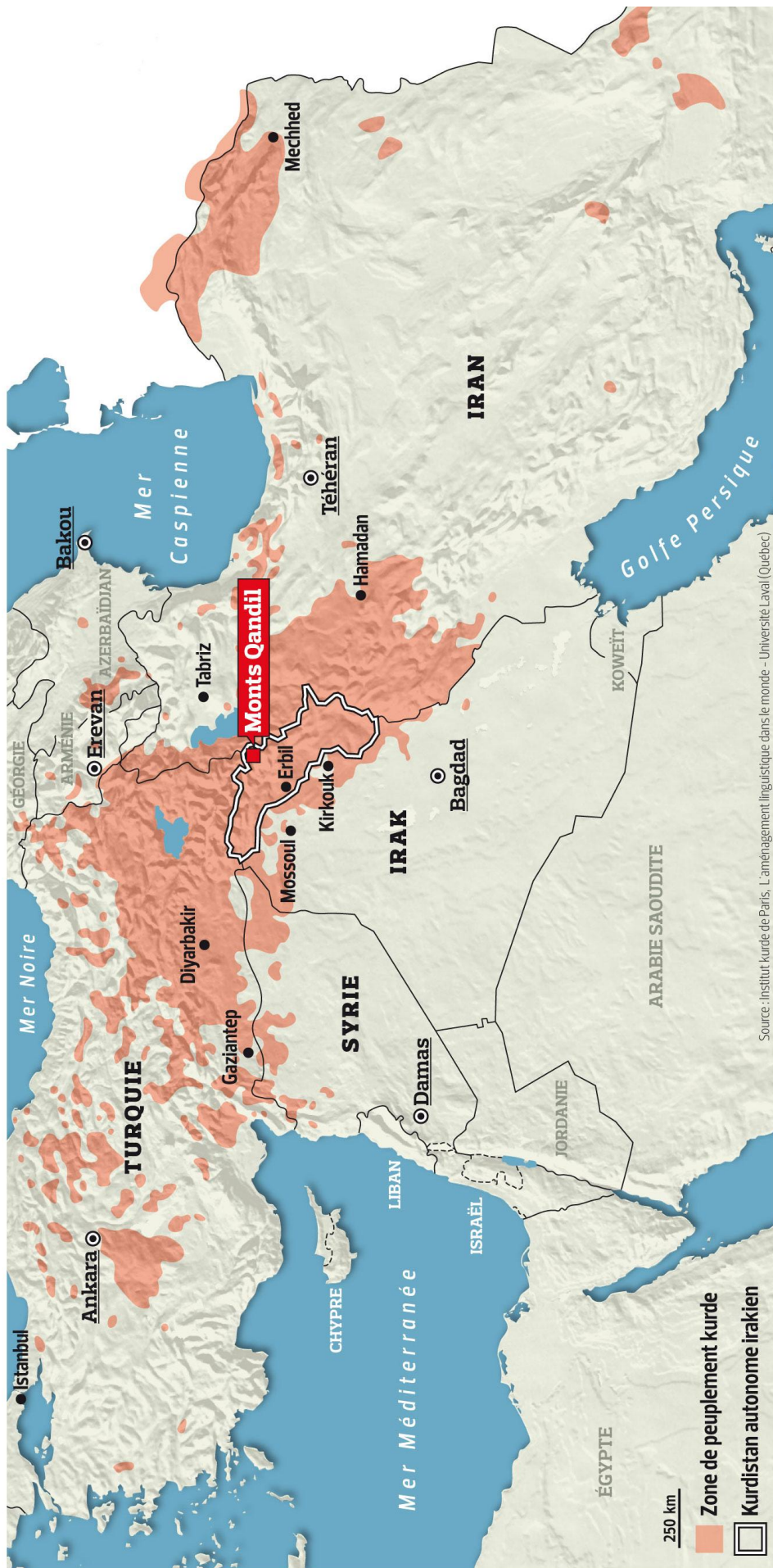
- Turquie : au moins 15 millions de Kurdes.
- Iran : au moins 8 millions de Kurdes.
- Irak : env. 6 millions de Kurdes.
- Syrie : 2 millions de Kurdes.

(Les chiffres concernant l'Azerbaïdjan et l'Arménie sont inconnus.)

Répartition géographique du peuple Kurde par pays



III. DE 1923 A AUJOURD'HUI



Nous devons donc hélas dresser la situation des Kurdes dans les quatre pays précités, mais en précisant bien que depuis le sort qui lui a été réservé en 1923, l'ensemble du peuple kurde a une totale conscience de son unité.

3.1. L'IRAN.

De 1920 à 1925, le territoire kurde d'Iran jouit d'une relative indépendance, à laquelle met fin le général Reza Pahlavi, qui deviendra shah (empereur). L'Etat iranien organise le sous-développement de la région, faisant des Kurdes des sujets de seconde zone. En 1937, le traité de Saadabad organise la coopération de la Turquie, de l'Iran et de l'Irak contre le soi-disant indépendantisme kurde, niant tout court la réalité du peuple kurde.

Quand l'Iran est occupé par l'URSS (au Nord) et la Grande -Bretagne (au Sud) à partir de 1941, la bourgeoisie et les propriétaires fonciers kurdes en profitent pour organiser une certaine autonomie de leur pays. Mais Staline souhaitait intégrer le Kurdistan iranien à l'URSS, ce qui était impensable pour des Kurdes, qui, quel que soit leurs penchants politiques, étaient soucieux de l'unité du peuple kurde au-delà des frontières.

En 1946/1947, le pays se déclare indépendant. Mais la signature d'un traité sur le pétrole entre l'URSS et l'Iran sonne le glas des espoirs kurdes. Lâchés par Staline, les Kurdes sont rapidement défaits ; le président Qaz Mohammed se rend, et est pendu en 1947.

Le régime « démocrate bourgeois » de Mossadegh redonne quelque espoir au pays, mais Mossadegh est très vite renversé par la CIA en 1953, au nom des intérêts (pétroliers) des Américains.

La révolution et le renversement du régime du shah, auxquels ont participé les Kurdes, n'est qu'un espoir de courte durée. Il existe bien un « Kurdistan » en Iran, qui n'est qu'une micro province englobant une petite partie seulement du territoire kurde. Mais les relations avec Khomeiny et ses successeurs deviennent vite impossibles.

Le Président du PDKI (Parti démocratique du Kurdistan d'Iran) est assassiné à Vienne en 1989.

Les membres du PEJAK (Parti pour une vie libre au Kurdistan) sont l'objet d'exactions de la part des « gardiens de la Révolution », d'autant que ce parti a des liens avec le PKK de Turquie. Un moment plus ou moins soutenus par les USA, ils ont été les victimes du rapprochement récent entre les USA et l'Iran.

Le 24 septembre 2014, l'un des leaders du PEJAK est condamné à mort. Il n'est guère défendu que par Amnesty International.

3.2. L'IRAK.

Si les nouveaux Etats - sous protectorat - de l'Irak et de la Syrie sont créés en 1923, c'est d'abord au nom d'un équilibre dans l'exploitation pétrolifère de la région. On s'est arrangé entre grandes puissances pour un partage qui paraissait acceptable, et qui permettait une exploitation aisée des ressources.

Alors le poids de la réalité kurde face à ces intérêts supérieurs...

C'est pourquoi, en Irak, Churchill fait raser des villes et des villages kurdes et organise des bombardements au gaz chimique, plus précisément à l'Ypérite, en utilisant les stocks restant de la première Guerre Mondiale.

La zone de Mossoul, riche en pétrole et revendiquée par la Turquie, est annexée par les britanniques en 1927. Une lutte anticoloniale larvée dure jusqu'à la seconde Guerre Mondiale.

Au cours de celle-ci, Mustafa Barzani, religieux et chef de tribu déclenche une insurrection dans le nord du pays. Après 1945, il se réfugie en URSS, ce qui lui donne - à tort - une image progressiste. Il revient d'exil lors de la Révolution de 1958 et crée le PDK, autorisé dans un premier temps. Mais le régime se durcit, le PDK est mis à l'index et le pays kurde est à nouveau bombardé en 1961. Le même processus intervient en 1963, lors de la deuxième révolution « baassiste ».

Barzani, puis son fils, actuel chef de la province autonome du Kurdistan, et le PDK, se caractérisent par une politique opportuniste, se « vendant » tour à tour au plus offrant : accord avec le Shah d'Iran, et « lâchage » des Kurdes d'Iran, puis accord avec Saddam Hussein, alors allié des Américains, et donc appui de la CIA. Son rival, Jala Talabani (UPK) ne se conduit pas d'une manière très différente. En 1974, Saddam Hussein reconnaît officiellement la minorité kurde. Mais cela ne dure pas et Saddam n'autorise bientôt plus ni divergence politique ni aspirations à l'autonomie. En 1975, un accord Iran-Irak désigne l'ennemi kurde commun.

Un véritable génocide est commis contre les Kurdes de février à septembre 1988, avec l'élimination de 180 000 civils kurdes. L'épisode le plus connu est le gazage chimique d'une ville par le célèbre Ali Hassan al Majid (Ali le chimique) cousin de Saddam.

- Lors de la première guerre du golfe, nouveau soulèvement contre Saddam Hussein dès 1991 et nouvelle répression. Dès lors, le PDK de Barzani sera soutenu par la Turquie (!) et les USA - l'UPK de Talabani plutôt soutenu par l'Iran (pour mémoire le PKK en Turquie étant plutôt soutenu par la Syrie).

- Il était logique qu'avec la deuxième guerre du golfe, une large place soit faite par les USA aux Kurdes. Barzani est le grand ami de George Deubeuliu Bush. La région acquiert une totale autonomie et se préparait à l'indépendance totale, annoncée le 2 juillet 2014, lorsque le pays est attaqué par DAESH.

- Devant cette attaque, qui est effectivement une attaque de plus contre le peuple kurde, il était logique que l'opportunisme clanique et bourgeois de Barzani soit fermement soutenu par les USA et la Turquie (pour qui il est un « bon Kurde »), et aujourd'hui par la France.

3.3. LA TURQUIE.

Plus sinistre encore que l'histoire des Kurdes d'Irak est celle des Kurdes de Turquie. Il est impossible de chiffrer le nombre des exactions commises par la Turquie à l'égard du peuple kurde. TOUS les partis créés depuis l'origine de la Turquie moderne ont été interdits ou dissous. Tous les hauts responsables politiques kurdes ont été assassinés, au mieux jetés en prison et torturés. L'appellation même de « Kurde » a été longtemps interdite, la seule autorisée étant celle de « Turc des montagnes ».



Attaque chimique d'Halabja le 16 mars 1988

Source : wikipedia



Drapeau du gouvernement régional du Kurdistan, généralement accepté comme drapeau national par le peuple kurde

Source : wikipedia

De 1925 à 1939, il y eut de multiples révoltes kurdes contre les maltraitances du régime kémaliste, toutes noyées dans le sang. Un million et demi de personnes ont été massacrés ou déportés. L'année 1938 fut particulièrement atroce.

Quelques éclaircies avec les épisodes des régimes bourgeois et parlementaires à partir de 1960. Mais à chaque coup d'Etat militaire ou chaque retour des généraux, les Kurdes sont à nouveau brimés, pourchassés, persécutés.

En 1978, Abdullah Öcalan fonde le PKK, « Parti des travailleurs du Kurdistan ». Le PKK entame contre le régime turc une lutte armée sur le modèle des luttes de libération anticoloniales. Ce conflit fait environ 30 000 morts du côté kurde. Öcalan estime que la lutte nécessite une unité sans faille et ne tolère aucun « déviationnisme », ce qui a valu au PKK des relations pas toujours simples avec les mouvements progressistes et révolutionnaires européens. Par ailleurs, le PKK entretient des relations suivies avec d'autres mouvements kurdes hors de Turquie, ce qui entrainera, par exemple, des bombardements turcs en Irak.

Le PKK est placé sur la liste des organisations terroristes par les USA et l'Union Européenne. En 1999, Öcalan, expulsé de Syrie, se réfugie au Kenya. Il y est enlevé par le pouvoir turc, largement aidé par les services secrets israéliens. Il est depuis enfermé dans une prison de haute sécurité : ce qui ne freine pas le mouvement, par exemple, en février 2008 eut lieu une grande manifestation kurde à Istanbul même.

En France, nous avons connu les pétitions de soutien au PKK. En 2009/2010 des militants et des proches du PKK sont condamnés en France. En 2011 à Arnouville les Gonesse et Evry, dans la région parisienne, après de nouvelles arrestations, plusieurs centaines de militants kurdes se heurtent durement à la police.

Dans la nuit du 9 au 10 janvier 2013, trois militants, dont Leyla Soleyny, sont assassinés dans les locaux de la fédération des Associations kurdes de France à Paris, meurtres qui déclencheront une manifestation solidaire (dont les photos sont visibles sur le site internet du NPA).

Malgré une relative accalmie de la part d'un gouvernement religieux-réactionnaire-proaméricain, la lutte menée contre le PKK ne faiblit pas. Encore récemment les gouvernements américain, turc et irakien ont créé un Comité anti-PKK.

Dès lors que le PKK représente une partie notable du peuple kurde de Turquie et au-delà, on peut donc conclure qu'aux yeux des Occidentaux, les Kurdes de Turquie sont contrairement aux Kurdes irakiens de Talabani, de « mauvais Kurdes ».

3.4. LA SYRIE.

Les Kurdes de Syrie sont moins nombreux : beaucoup d'entre eux (130 000 ?) ont fui la Turquie au fur et à mesure des exactions commises dans ce pays à partir de 1923, ce qui les rend d'office suspects aux yeux d'Ankara.

Contrairement aux trois autres Etats, leur situation en Syrie n'a pas toujours été catastrophique dans un pays pluriethnique jusqu'au début des années 1960. C'est alors que le gouvernement syrien décide d'« arabiser » les zones frontalières du pays. Pour ce faire, un recensement les déclare, en tant que non-arabes, apatrides (ils sont entre 300 000 et 800 000 dans ce cas). Ils n'ont dès lors plus aucun droit, on arrête de construire des infrastructures, il n'y a plus d'accès à la santé, à l'éducation.

Hafez al Assad gèle cette arabisation forcée, et proclame la tolérance ethnique et religieuse (ce qui lui vaut en 1982 une révolte des Frères musulmans). Les investissements reprennent, les Kurdes récupèrent leurs droits... sauf les droits politiques.

Le PKK est cependant présent en Syrie, toléré par le régime Assad en tant que fer de lance contre la Turquie. Il y est alors allié au FPLP palestinien, et à l'ASALA arménien. Mais en 1998, la Syrie et la Turquie concluent une trêve. Öcalan est alors expulsé et se réfugie au Kenya avant d'être enlevé (voir ci-dessus).

Depuis est né le PYD, affilié au PKK, mais politiquement indépendant de ce dernier et considéré bien entendu comme terroriste par l'Occident.

Au début des manifestations contre son régime, Bachar el Assad reconnaît formellement le fait kurde. Ce qui n'empêche pas une partie du mouvement kurde de rallier la rébellion, sans être représenté à l'étranger, le PYD étant considéré comme terroriste... au contraire des fondamentalistes soi-disant musulmans... Ceux-ci donneront, comme on le sait, naissance aux forces intégristes et fascistes de DAESH. Ces forces sont en train de rayer de la carte les terres du peuple kurde en Syrie. Cependant, pour les Occidentaux, soutenir le PYD est impensable : d'abord parce que c'est un mouvement anti-impérialiste ; ensuite parce que la Turquie ne veut pas, considérant que soutenir les Kurdes en Syrie, c'est soutenir son propre ennemi, le PKK. Et Erdogan de ressortir sa vieille lune : créer un corridor qui couperait définitivement les Kurdes vivant en Syrie de ceux vivant en Turquie. Un mur de la honte puissance 10.

IV. BIBLIOGRAPHIE NON EXHAUSTIVE

Histoire :

Pierre Briant, *Histoire de l'Empire perse, de Cyrus à Alexandre*, Fayard, 1996

Institut kurde de Paris, *Saladin et les Kurdes*, Etudes Kurdes, 2006

Histoire du Kurdistan, éd FIPK et l'Harmattan, 2004

Kendal Nezan, *Qui sont les Kurdes ?*, Institut kurde de Paris, sd

Evènements récents :

Olivier Piot, *Comment Ankara étouffe l'opposition kurde*, Le Monde diplomatique, janvier 2008

Cercle Léon Trotsky, *Les Kurdes, victimes de la politique impérialiste, et de celle de leurs propres dirigeants*, exposé du 8 novembre 1996

Pierre Barbancey, *Un an après le triple meurtre de Paris de trois militants kurdes*, L'Humanité, Janvier 2014

« *Un jeune kurde risque d'être exécuté* », Amnesty international, 27 mars 2014

Site internet :

<http://www.institutkurde.org/>

Dossier écrit par Alain Duval

Mise en page : Denis Boulebas

Relecture : Hélène Lanoue, Manon Labaye, Alexandre Raguét et Denis Boulebas